

DEPARTEMENT DES ARDENNES
ARRONDISSEMENT DE RETHEL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SAULT-LES-RETHEL

Extrait du registre des délibérations
Séance du jeudi 3 octobre 2024

N° 007 - 2024

Conseillers

Nombre en exercice : 9
Nombre de présents : 7
Procurations : 0
Nombre de votants : 7

Votes

Contre : 0
Pour : 7
Abstention : 0

Date de la convocation

27 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi trois octobre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à huis clos en Mairie, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel KOCIUBA, Président.

Etaient présents : Mmes JACOB, EMON, POUAPONNEAU, DAUPHINOT, DEBONNIERE, Mrs KOCIUBA, POTTIER

Absentes excusées : Mmes FONTAINE, CLEMENT

Secrétaire de séance : Mme Angélique JACOB

Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

CARTE CADEAU

Vu la satisfaction des administrés concernant les cartes cadeaux, le Conseil d'Administration du CCAS décide de les reconduire encore pour cette année,

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de ne pas changer l'âge cette année pour bénéficier de la carte cadeau. Il faut donc avoir 67 ans cette année pour les nouveaux inscrits,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,


- décide de faire faire des cartes cadeaux à usage unique et nominatives pour un montant de 30€ chacune.

DIT que la dépense est inscrite au budget du Centre Communal d'Action Sociale de l'exercice 2024.

La secrétaire de séance
Angélique JACOB



Le Président,
Michel KOCIUBA



En séance, les Jour, Mois et An susdits
Pour extrait certifié conforme, SAULT-LES-RETHEL, le 7 octobre 2024
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en sous-Préfecture, le 7 octobre 2024
de la publication, le 7 octobre 2024
Date de mise en ligne sur le site internet : 7 octobre 2024